

Ce rapport annuel couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. C'est le seizième rapport d'activité de l'Inspection générale présenté au Conseil de Paris.

24 rapports définitifs ont été remis durant cette période : 15 audits, 3 études, 2 évaluations, 3 enquêtes administratives et 1 contrôle. Le rapport d'activité évoque également les travaux en phase de relecture contradictoire par les services et les entités audités, ainsi que les missions en cours d'achèvement au 31 décembre.

Le programme de missions établi pour 2017 a pris en compte des propositions des groupes politiques du Conseil de Paris.

Ce rapport d'activité présente une synthèse du travail réalisé et permet de disposer d'une information rapide sur les observations faites par l'Inspection générale et de prendre connaissance des suites données par les services audités.

Les rapports de l'Inspection générale sont également diffusés sur ce site, dans le respect des dispositions du Code des relations entre le public et l'administration.

La commission de suivi présidée par la Secrétaire générale fait deux fois par an le bilan des suites que les services donnent aux recommandations formulées par l'Inspection.

Véritable instrument de contrôle de la bonne gestion, l'Inspection générale accompagne aussi la collectivité parisienne avec efficacité dans ses efforts de modernisation et d'amélioration du service rendu aux Parisien·ne·s, par exemple la mise en place du contrôle interne et la préparation à la certification des comptes.